

BUREAUX
ROUBAIX - 69-71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53 et 327.54.
TOURCOING - 21, rue Carnot. Tél. 37.
LEZ - 3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.
PARIS - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provençes. 17.84.
MOUSCRON - 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



(Dessin de D.H. Ponchon.)

Aurons-nous, cette année, un de ces beaux Noël de givre et d'étoiles où le ciel, au-dessus des parois illuminées, linte comme une fabuleuse cloche de gel bleu? Il faut souhaiter que le temps relève une tradition aussi chère. Cependant, la Provence mistralienne, parmi les coupes où germe en fines aigrettes le bleu nouveau, dispose ses « santons », ses petits saints d'argile colorés qui, des rois mages au tambourinaire et à la marchande de rougets, déroulent naïvement vers le « bambino » étendu sur la paille fraîche un cortège de présents, d'adoration et de farandole. Dans les mairies, on répète de vieux motets comme au temps où le roi Robert, la poutre aux épaules, tenait la baguette du lutrin.

Pour la chèrre et la liesse, de tradition sur toute la terre chrétienne, le rôtisseur dore le dindon au jabot bourré de truffes... et de péché; le charcutier traite au vin de Porto et enlume de gelée la glaise onctueuse du foie gras. Couvée impatiente, les flacons en panier haussent leur col d'argent ou d'or. C'est l'occasion de rappeler, sans trop de rigueur, les conseils que dame Expérience, dans une « moralité » fameuse du moyen-âge, rime pour les compagnons trop enclins aux faiblesses de bouche. Ils ne savent, les malheureux, que suivre trop docilement ces personnages allégoriques et tentateurs: Bonne-Compagnie, Friandise, Je-bois-à-vous, sans voir derrière eux, en cortège dolent, expiatoire et funèbre: Goutte, Gravelle, Apoplexie.

A Paris, c'est sur le Quai-aux-Fleurs que s'annonce le plus joliment la bonne nouvelle. Entre l'île Saint-Louis dans ses brumes d'argent, Notre-Dame noire de siècles, les ruelles de « repues franches » cachées derrière l'hôtel de ville, l'Horloge qui timbre d'or et d'azur les grilles de la Conciergerie, ces bords de Seine conservent un charme archaïque et doux. Or, le long des parapets, rangés, parqués, bottés de paille, liés de rafia ou d'osier, en if, en fuséau, flexibles et fins comme des arcs, brefs et renflés comme le riflard de Louis-Philippe, élancés comme des mâts, les sapins de Noël dressent leur petite forêt, une petite forêt déracinée qui, loin des « lignes bleues », murmure au vent du fleuve sa complainte d'exil. Ces arbres au fût élastique et sonore descendent des hauteurs, Vosges, Alpes, Jura (les plus tendres ne peut-être bourgeoisie) dans la terre amouilleuse des banlieues potagères, viennent enchanter les Noël de Paris.

Nous les verrons chargés de fruits merveilleux, de noix dorées, de jouets

ailés, fleuris de rubans et de nœuds, givrés d'argent, criblés d'une rosée ardente de bougies multicolores, plus riches que les rameaux de Pâques, aussi étincelants que l'arbre de Jessé dans la féerie des vitraux; captifs, asservis, ils répandront dans la demeure et dans les âmes leur saine odeur de résine et d'espace, ils imposeront un soir, le temps d'un regard, d'une pensée, leur port d'indépendance et de plein vent.

Pour les dépeuiller, les enfants auront des yeux de merveille et de miracle. L'arbre de minuit se dresse, radieux, devant leur frais désir comme l'arbre de la vie. Pour une fois, la main atteindra le bonheur.

C'est, dit-on, aux pays du Nord que nous devons cet agreste et antique usage de friandise et de piété. Chaque siècle, chaque province a suspendu au vert rameau ses images et ses vœux. Voici l'arbre de trêve, de paix fraternelle, de charité. Sous ses branches, dans les églises, les asiles, les écoles, les salons, petits et grands, maîtres et serviteurs s'empresment comme pour une ronde où les mains et les cœurs sont unis.

Les peuples du Nord et de l'Est — et la plus moderne Amérique — célèbrent ainsi la fête de la Nativité: les Norvégiens, les royaumes britanniques, les lointains Michigans où l'on va en traîneau, sur les neiges glacées, couper, entre des sapins de vingt toises, un arbre qui régnera dans la maison, ces Allemands, enfin, dont le « Tannenbaum » nous semblait autrefois fleuri de poésie innocente, de fruits simples et bons comme des cœurs amis.

L'arbre arraché à la montagne natale, qui retient encore aux lacs de ses racines un peu de terre de la petite patrie, qui garde dans ses rameaux l'écho religieux des voix de sainte Odile, se transforme, se mue en symbole de croyance et de fidélité. Rappelons-nous. Remontons à vingt ou vingt-cinq ans en ça. L'arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains, le sapin d'exil toujours vert et couleur d'espérance, la presse entière — unanime — le situait. Au milieu des fébriles conflits et des aigres querelles, parmi les dispersions, la blague, les scandales, il s'élevait, emblème de ralliement, d'attente, d'immanente justice. Il portait haut dans le silence et la fermeté des âmes ses souvenirs et ses clartés.

Son rôle n'est point fini. — sa mission, son message. Dressé au seuil de l'arbre de Dieu, l'arbre de Noël, de ses rameaux tendus comme des bras, peut encore, dans les cœurs obscurcis, verser la lumière française.

Léon LAFAGE.

« Il est né, le Divin Enfant... »



LES PETITS CHANTEURS DE LA MANÉCANTEMIK DE BELLEVILLE INTERPRÈTENT DE JOYEUX CANTIQUES ANNONÇANT LA NAISSANCE DU DIVIN ENFANT

LE SENAT a voté le projet contre les ligues par 207 voix contre 84

LE DÉBAT POURRAIT REPRENDRE JEUDI A LA CHAMBRE

Les projets réprimant le port d'armes et la provocation au meurtre par la presse ont été aussi adoptés par le Sénat

Paris, 24 décembre. — Le Sénat, présidé par M. Jules Jeanneney, a poursuivi mardi matin le débat sur les ligues.

L'art. 1^{er} est adopté. Il stipule que seront dissous par décret rendu par le Président de la République, en Conseil des ministres, toutes les associations ou groupements de fait qui provoqueraient à des manifestations armées dans la rue ou qui, en dehors des Sociétés de préparation au service militaire agréées par le Gouvernement, des Sociétés d'éducation physique et de sport, présenteraient par leur forme et leur organisation militaire le caractère de groupes de combat ou de milices privées, ou qui auraient pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou d'atteindre par la force à la forme républicaine de l'Etat.

On adopte un additif à l'article premier

présenté par M. Millières-Lacroix et ainsi conçu: « Le Conseil d'Etat saisi d'un recours en annulation du décret prévu par l'alinéa premier du présent article devra statuer d'urgence. »

L'article 2 est adopté. Il vise les pénalités frappant les personnes qui auront participé au maintien ou à la reconstitution des associations dissoutes. Les peines prévues sont un emprisonnement de six mois à deux ans et une amende de 10 à 500 francs.

A l'art. 3, M. Lefas propose de supprimer de la liste des objets susceptibles d'être confisqués dans les associations maintenus ou reconstitués, les biens mobiliers et immobiliers. Après discussion, l'art. 3 est adopté avec des modifications importantes acceptées par le Gouvernement.

Le nouvel article 3 stipule que les uni-

formes, insignes, emblèmes des associations ou groupements maintenus ou reconstitués seront confisqués, ainsi que toutes armes, tout matériel utilisés ou destinés à être utilisés par ledits groupements ou associations. Les biens mobiliers et immobiliers des mêmes associations et groupements seront liquidés dans les conditions prévues par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'art. 4 spécifiant que la loi est applicable à l'Algérie est adopté également.

M. Desjardins déclare qu'il votera contre l'ensemble d'un projet qui constitue un texte d'exception dangereux pour les citoyens et pour les institutions elles-mêmes.

(Lire la suite page 2.)

Le combat acharné d'Abbi-Addi s'est terminé par la victoire des Italiens



(MAG. Photo-Press.) LE RAS KASSA

CEUX-CI DOIVENT COMPTER AVEC LA TACTIQUE ET LES RUSES DES ÉTHIOPiens

LA PRISE D'ADDI-QUALA EN ÉRYTHRÉE EST DÉMENTIE PAR LES ITALIENS

(Lire le compte rendu page 2.)

Le Roi de Grèce aux exercices de l'Ecole militaire



Le roi de Grèce, Georges II, a assisté aux exercices de l'Ecole militaire d'application d'artillerie d'Athènes (Ph. N.Y.T.)

LE ROI DE GRÈCE (à gauche) EN COMPAGNIE DU GÉNÉRAL YALISTRA (à sa gauche) ET DES OFFICIERS SUPÉRIEURS. — Derrière le Roi, son frère, le prince héritier, en uniforme de la marine.

LES FÊTES DU TRICENTENAIRE DES ANTILLES A FORT-DE-FRANCE

L'arrivée de la délégation de la Métropole

Fort-de-France, 24 décembre. — Le paquebot « La Colombe », amenant la délégation de la métropole aux fêtes du tricentenaire des Antilles, est arrivé à Fort-de-France, escorté de nombreuses embarcations fleuries et pavisées, venues à sa rencontre, salué par des détonations des bombes et pétards, tandis que des hydravions survolaient la rade.

M. Pouset, gouverneur de la Martinique; l'amiral, le maire, M. Lagrosillière, député, sont montés à bord saluer la délégation.

La délégation a ensuite débarqué et a traversé les rues aux balcons pavés, parmi les acclamations de la foule. Une palme a été déposée au monument aux morts.

Puis, à l'hôtel du gouverneur, la délégation a reçu les hommages de l'administration, du barreau, de la magistrature, des anciens combattants, du Conseil général, des représentants du commerce.

La délégation, après avoir salué le monument Schelcher, s'est rendue à l'hôtel de Ville, où le maire lui a souhaité la bienvenue.

M. Sarraut, répondant par une allocution très applaudie, a exprimé la reconnaissance de la délégation pour l'accueil ému.

Au dîner qui a suivi, le gouverneur a remercié la délégation de sa venue, puis M. Lemery, sénateur, a rappelé que la Martinique, à travers bien des vicissitudes, est restée, avec la collaboration de la France, une des îles les plus riches, les plus peuplées, parfaitement organisées dans son agriculture et son industrie, et qui fournit annuellement de nombreux élèves aux grandes écoles, exemple particulièrement sensible du miracle français.

Le nouveau secrétaire de la Propagande à la Cité du Vatican



MGR COSTANTINI

archevêque titulaire de Théodopolis d'Arcadie, nouveau secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, président des œuvres pontificales de la Propagande de la Foi et de saint Pierre-Apôtre. Il succède au cardinal Salotti.

Le « Santos-Dumont » est arrivé à Natal

Rio de Janeiro, 24 décembre. — Le « Santos-Dumont » est arrivé à Natal mardi matin, à 2 h. 20 (G.M.T.).

café, qui égalise les races par leur fusion. L'orateur a terminé en insistant sur l'influence spirituelle de la métropole.

Ensuite, M. Sarraut, au milieu des applaudissements, a bu à la France et a porté la santé du président Albert Lebrun.

Après avoir excusé M. Rollin, ministre des Colonies, empêché de faire le voyage, il a exprimé à son tour l'émotion de la délégation pour la touchante hospitalité martiniquaise.

« Pour nous, DIT LE PAPE, l'espérance est un devoir qui est à la base de la vie chrétienne »

Cité du Vatican, 24 décembre. — Le Pape, répondant à l'adresse d'hommage que lui ont présentée les cardinaux, a fait, suivant l'usage, un exposé d'ensemble sur la situation de l'Eglise et du monde.

Il a dit que l'on est arrivé, à cette fin d'année, après des péripéties diverses, dans un chemin illuminé, quelquefois par des lumières célestes et quelquefois ténébreux. Il a rappelé la propagation du mouvement athéiste et a constaté que, du pays d'origine, ce mouvement est entré dans d'autres pays.

Le Saint-Père a exposé que, dans une autre nation (le Mexique), lointaine géographiquement mais proche à son cœur, on cherche à suffoquer le sentiment chrétien du peuple, on limite arbitrairement le nombre des prêtres qui est réduit à des proportions dérisoires par rapport à la population, selon les caprices du gouvernement.

Il a, enfin, parlé du conflit italo-éthiopien et des préoccupations qui tiennent le monde entier tristement et douloureusement en suspens.

« Nous avons voulu, il est vrai, chercher à apporter une aide bienfaisante à ces tristes ensembles de choses. Nous avons, jusqu'à ces tout derniers jours, espéré que nous pourrions aujourd'hui, en cette heure si belle, prononcer une parole serene et rassurée. Notre espérance ne s'est pas réalisée, ce qui ne veut pas dire que nous ayons abandonné notre espérance. Nous ne la pouvons pas et c'est là notre heureuse situation. L'espérance se conserve même dans les pires hypothèses. Pour nous, une telle espérance est un devoir qui est à la base de la vie chrétienne. »

BILLET PARISIEN

Les intrigues des remplaçants

PARIS, 24 DÉCEMBRE (inuit.)

Le vote, par le Sénat, de l'ensemble des trois lois relatives aux ligues paramilitaires, au port d'arme prohibée et à la liberté de la presse, n'écarte pas tous les périls sous les pas du Gouvernement. Si M. Pierre Laval n'a pas posé la question de confiance au cours de ces débats, c'est semblait-il, pour pouvoir se consacrer tout entier au rétablissement de la paix.

Vendredi, il aura à faire face aux adversaires de cette politique de paix; il veut pouvoir élever le débat assez haut pour que les préoccupations de politique intérieure ne viennent pas le dénaturer, lui faire perdre le caractère de dignité dont il ne devrait pas se départir, surtout lorsque l'étranger a les yeux fixés sur nous.

L'annonce même de ce débat a d'ailleurs favorisé certaines intrigues qui promettent de le plonger dans la confusion. Ces intrigues, comme bien on pense, sont nouées par des hommes ayant l'appétit du pouvoir. Leur tactique est de préparer une équipe de remplacement qui ne soit pas sous l'obédience du « Front populaire ». Dans les circonstances actuelles, un Gouvernement dominé par les socialistes et les communistes risquerait, en effet, de conduire le franc à sa perte. On veut éviter ce danger, qui se traduirait pour le Front populaire par une débâcle électorale, en proposant, pour remplacer M. Pierre Laval, une personnalité

qui poursuivrait une politique d'arbitrage entre les partis.

Pour faire accepter la nécessité d'un changement, il convient dans ces conditions d'alléguer des raisons. Pourquoi changer si, même sans M. Pierre Laval, le ministère Laval continue? Les raisons mises en avant ne seront pas, bien entendu, exposées à la tribune; elles ne sont destinées qu'aux propos de couloirs. Cependant, elles n'ont pas moins d'action sur les députés qui se faisaient un scrupule de précipiter le pays dans une crise grave. Mais, pour continuer la politique de pacification, il est préférable, dit-on, que cette politique soit pratiquée par un autre que M. Pierre Laval. Un homme neuf n'éveillerait aucune suspicion ni dans les milieux gouvernementaux d'outre-Manche, ni dans ceux de la Société des Nations.

Tel est le secret plan de bataille des conjurés. Il est destiné à retirer à M. Pierre Laval certaines voix du centre-gauche qui lui étaient acquises jusqu'à présent. Mais la manœuvre ne sera-t-elle pas déjouée en temps utile par le Président du Conseil? Le grand désir de paix enraciné dans le peuple français permettra à M. Pierre Laval de s'appuyer sur la majeure partie de l'opinion. Il reste que tout pronostic quant à l'issue du débat qui va s'engager vendredi à la Chambre sera prématuré jusque-là, en proposant, pour remplacer M. Pierre Laval, une personnalité

La Fête de la Glace, à Paris



A Paris, à ce lieu, au Palais des Sports, au cours de la nuit, la Fête de la Glace: « La Fête de Noël » (Ph. N.Y.T.)

Au centre: M^{lle} GABY CLÉMENT, championne de France